

DG Contrôle

CA-Botanique  
Food Safety Center  
Bd du Jardin botanique, 55  
1000 Bruxelles

NE 0267.387.230

## Charte des Inspecteurs et des Contrôleurs de l'Agence fédérale pour la Sécurité de la Chaîne alimentaire (AFSCA)

### 1. Champ d'application

La présente charte s'applique à tous les Inspecteurs et Contrôleurs de l'AFSCA.

### 2. Mission, vision et valeurs

Je suis loyal à la **mission**

**Notre mission est de veiller à ce que tous les acteurs de la chaîne fournissent aux consommateurs et les uns aux autres une assurance optimale que les aliments, les animaux, les plantes et les produits qu'ils consomment, utilisent ou détiennent sont fiables, sûrs et protégés, maintenant et à l'avenir.**

à la **vision**

**L'AFSCA met le consommateur au centre de ses préoccupations et elle est la référence indépendante en matière de surveillance de la sécurité de la chaîne alimentaire, de la santé des animaux et des végétaux, et ce grâce à la relation de confiance qu'elle a établie avec le consommateur, à la fiabilité dont elle a fait preuve vis-à-vis des opérateurs et au partenariat qu'elle a mis en place avec d'autres autorités**

et aux **valeurs** de l'administration fédérale.

J'applique les procédures et les instructions prescrites et élaborées en vue de réaliser la mission et la vision de l'AFSCA, et qui sont conformes aux valeurs fédérales.

J'applique les principes suivants lors de mes contacts avec les personnes contrôlées.

### 3. Légitimité et informations

Je me présente spontanément avant le contrôle sauf si la nature du contrôle ne me le permet pas, et je montre ma carte de légitimation afin d'être suffisamment identifié par la personne contrôlée.

Je m'assure que les droits et les intérêts des personnes contrôlées sont respectés.

Je traite les données des opérateurs et des citoyens avec soin. Je respecte les règles en matière de vie privée et de protection des données personnelles (GDPR).

Je suis conscient(e) que les outils numériques peuvent parfois comporter des risques, tels que des erreurs ou des problèmes de sécurité.

En règle générale, je n'annonce pas mes contrôles à l'avance. J'explique quels contrôles auront lieu, comment ils se dérouleront et comment les résultats seront communiqués. À la fin des contrôles, les principales conclusions sont passées en revue, ainsi que les éventuelles possibilités de recours. Si la question m'est posée, j'explique où et comment la réglementation peut être consultée.

+32 (0) 2/211.82.11

f /Agence alimentaire  
x /AFSCA\_Consummateur  
in /company/favv-afsca/  
y /@afscafav

www.afsca.be

Lorsque je rencontre de la résistance pendant le contrôle, j'en informe mon responsable hiérarchique.

Je peux exceptionnellement tenir compte de circonstances personnelles particulières de l'opérateur et si nécessaire, reporter le contrôle.

#### **4. Égalité de traitement et proportionnalité**

Je respecte le principe d'égalité de traitement des personnes contrôlées. Je traite l'ensemble des opérateurs contrôlés se trouvant dans une situation similaire de manière équitable. Je les traite de façon honnête, indépendante, impartiale et sans préjugés.

#### **5. Qualité**

J'agis de manière professionnelle conformément à la politique de qualité et d'intégrité de l'AFSCA.

#### **6. Loyauté**

Je me comporte de manière à ne pas nuire à l'image de l'AFSCA.

Je m'abstiens de traiter des matières qui ne relèvent pas de la compétence de l'AFSCA.

J'explique la politique de l'AFSCA et je m'abstiens de tout commentaire personnel sur la législation, les procédures à appliquer, les instructions et les décisions de l'AFSCA..

Si je juge qu'on me demande d'agir de manière illégale, injuste ou contraire à l'éthique de cette charte, je le signale immédiatement à mon responsable hiérarchique.

#### **7. Respect et courtoisie**

Je suis consciencieux, correct, poli, respectueux et à l'écoute en toutes circonstances.

Pendant les contrôles, je ne fume pas et je ne consomme pas d'alcool.

#### **8. Discrétion**

Je reste discret par rapport à tous les faits et informations obtenus pendant l'exercice de ma mission.

Je ne m'imisce pas dans la vie privée des personnes contrôlées.

Je n'utilise pas les informations professionnelles ou officielles obtenues dans le cadre de ma mission pour en tirer un avantage personnel.

Je n'ai pas de contact avec les médias sans l'autorisation préalable de mon responsable hiérarchique ou des porte-parole de l'AFSCA, et j'évite d'exprimer des opinions personnelles dans les discussions sur les réseaux sociaux concernant des sujets liés à la mission de l'AFSCA.

#### **9. Indépendance**

Je signale tout conflit d'intérêts potentiel à mon responsable hiérarchique.

Je n'accepte aucun cadeau de la part des personnes contrôlées sauf des boissons fraîches, du café et d'autres collations.

## **10. Hygiène et sécurité**

Je m'engage à respecter les consignes légitimes de l'opérateur relatives à la sécurité, à l'hygiène et aux aspects sanitaires et phytosanitaires. Je veille à ma sécurité et ne mets pas les autres en danger pendant mon contrôle.

Je prends toujours toutes les précautions nécessaires afin de ne pas représenter moi-même une source de contamination pour l'établissement à contrôler ou pour l'échantillon prélevé.

Ma tenue vestimentaire et mon matériel sont adaptés à l'exécution de ma mission ainsi qu'à la réglementation qui s'applique au type d'établissement contrôlé sans préjudice des règles imposées par l'établissement.

## **11. Développement durable**

Afin de respecter la politique fédérale de gestion environnementale, je tiens compte des facteurs et des impacts environnementaux qui sont liés à l'exécution de mes contrôles.

Je veille à éviter toute forme de gaspillage et à utiliser de manière rationnelle et économique les ressources publiques.